

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 28 juin 2019 (9 h 30)
Salle de conférence
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Marco Ratté, Directeur général adjoint
Denis Desgagné, Directeur aux partenariats et à la programmation culturelle
Siriki Diabagaté, Directeur des services financiers
Rosalie Lizée, Coordinatrice des services éducatifs
Gisèle Lalonde, Coordinatrice des services aux élèves
Claude-Jean Harel, Coordinateur des projets stratégiques et spéciaux
Pier-Olivier Fortin, Coordinateur aux communications par intérim
Sébastien Fillion, Coordinateur des technologies de l'information
Catherine Colombet, Adjointe administrative à la direction générale

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie tant les membres du CSF, la presse que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 28 juin 2019 à 9 h 33.

La direction générale, M. Ronald Ajavon présente les membres du CÉF présents à la rencontre.

La présidence du CSF invite ensuite la conseillère scolaire, Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires.

Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 28 juin 2019 et
 **assentiment sur la correspondance*

19.047 GISELE RIVARD : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 28 juin 2019 à Regina soit adopté tel que présenté.

Adopté

19.048 MARIA LEPAGE : Que le CSF retire les étoiles au point 3 de la correspondance telle que présentée lors de séance régulière du 28 juin 2019.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 Politique du jour : Gestion des risques (politique 2.10)

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Gestion des risques

Réunion du CSF du 28 juin 2019

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	La politique doit être mise à jour : remplacer la double direction par une direction générale. Le CSF est responsable et il doit être informé des risques auxquels il fait face.	

	<p>Ce sont le Comité des finances et de vérification (composé de conseillers scolaires) et le Comité de risques (composé des cadres supérieurs du CÉF) qui tiennent informé le CSF.</p> <p>La responsabilité de la gestion du risque ainsi que le devoir d’informer le CSF sont partagés par le Comité des finances et de vérification et le Comité de risques.</p> <p>Le CSF renvoie cette remarque au Comité de gouvernance et des politiques.</p>	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Oui	
6) Quelle est l’efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Oui	

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2019*

19.049 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2019 tel que présenté lors de sa séance régulière du 28 juin 2019.

1 Abstention
 Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Adoption du budget 2019-2020 et projets capitaux

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général des points travaillés dans le cadre du budget 2019-2020.

- Plan stratégique
- Plan stratégique du secteur de l’éducation
- Hypothèses budgétaires
- Risques à mitiger
- Effectifs scolaires
- Initiatives 2019-2020
- Prévisions budgétaires

- Budget d'exploitation
- Budget capital – Entretien préventif et rénovation

19.050 HELENE GRIMARD : Que le CSF adopte le budget 2019-2020 pour un total de 41 149 867 \$ tel que présenté lors de sa séance régulière du 28 juin 2019, pour répondre aux obligations de la législation de la loi scolaire.

Adopté

La présidence du CSF remercie la direction générale pour cet excellent travail, dont les résultats sont encourageants pour l'année prochaine, et adresse ses félicitations.

La direction générale adresse ses remerciements à toute l'équipe du CÉF.

2.1.2 Rapport des ressources humaines

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport des ressources humaines pour la période du 30 mai au 19 juin 2019.

19.051 GISELE RIVARD : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 10 h 11 lors de sa séance régulière du 28 juin 2019, en présence de la direction générale.

Adopté

19.052 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 28 juin 2019 à 10 h 26.

Adopté

19.053 JEROME PERRAULT : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 30 mai au 19 juin 2019, tel que présenté lors de sa séance du 28 juin 2019.

1 Abstention
Adopté

19.054 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le nouveau cadre d'imputabilité tel que présenté lors de la séance régulière du 28 juin 2019, en intégrant le volet communautaire.

Adopté

2.2 Points d'information

2.2.1 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport relatif aux demandes de permission d'admission au 21 juin 2019, pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

19.055 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission tel

que présenté lors de sa séance régulière du 28 juin 2019 et concernant la période du 30 mai au 21 juin 2019.

Adopté

2.2.2 Dossiers « Phares »

La direction générale fait part des progrès réalisés sur le dossier relatif à Prince Albert.

2.2.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Sans objet.

2.2.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 20 juin 2019 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres événements communautaires.

Pause santé et reprise à 10 h 21.

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Présentation par la présidence du Comité Finances et Vérification, Mme Hélène Grimard, de son rapport écrit qui était inclus dans le cahier de séance.

19.056 HELENE GRIMARD : Que le CSF reçoive le rapport écrit du Comité des finances et de vérification, tel que présenté le 28 juin 2019.

Adopté

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Sans objet.

2.3.4 Comité de reconnaissance

La présidente du Comité de reconnaissance, Mme Maria Lepage, informe le CSF qu'une candidature au prix Jean-Robert Gauthier 2019 va être envoyée à la FNCSF et qu'un cadeau va être offert à M. Bernard Roy.

La direction générale, M. Ronald Ajavon, mentionne au CSF que des candidatures vont être envoyées au Ministère de la Saskatchewan concernant le Comité Jeunesse.

2.3.5 Comité des ressources humaines

Sans objet.

2.3.6 Représentant auprès du Comité aviseur de la Cité universitaire francophone de Regina

Sans objet.

2.3.7 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Sans objet.

2.3.8 Représentant auprès de la table des élus

Sans objet.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

Le représentant au Conseil d'administration de la FNCSF, M. Alpha Barry, présente oralement son rapport.

19.057 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive les rapports écrits et oraux des comités, tels que présentés lors de sa séance régulière du 28 juin 2019.

Adopté

III. **Correspondance

Le CSF a retiré, par résolution, les étoiles au point 3 de la correspondance.

Du 24 au 26 octobre 2019, aura lieu à Winnipeg le 29^e Congrès et l'Assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

19.058 HELENE GRIMARD : Que le CSF nomme les conseillers scolaires en qualité de délégués ayant droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle de la FNCSF qui aura lieu le 26 octobre 2019, à Winnipeg, comme suit :

1. Joseph Poirier
2. Geneviève Binette
3. Jérôme Perrault

Et comme substitut, la conseillère scolaire Mme Gisèle Rivard.

Adopté

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

Un tour de table permet aux conseillers scolaires de partager les bons coups et derniers événements importants de leur région respective.

6.1 Points saillants

Les résolutions adoptées lors de la séance régulière du 28 juin 2019 sont présentées par écrit et entérinées par les membres du CSF.

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 7 juin 2019

Aucune observation n'est formulée.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 28 juin 2019

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 8 juillet 2019 à midi.

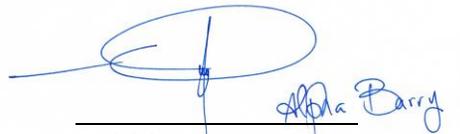
6.3 La prochaine séance :

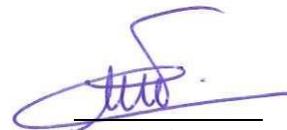
- Le vendredi 11 octobre 2019 (heure à confirmer), à Saskatoon.

6.4 Levée de la séance du 28 juin 2019

19.059 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève la séance régulière du 28 juin 2019, à Regina, à 11 h 30.

Adopté


Présidence


Secrétaire